



Les 14 projets de réseau des REP de l'académie de Poitiers

publié le 10/06/2016 - mis à jour le 26/11/2018

Des projets validés et signés par Madame la rectrice, Anne Bisagni-Faure, les IA-DASEN et les pilotes des réseaux en juin 2016

Descriptif :

En présence de Madame la rectrice et des quatre IA-DASEN des quatre départements de l'académie, les pilotes de chaque réseau - Principal du collège et IEN - ont participé à la signature des projets de réseau. Les 14 projets ont ainsi été validés en juin 2016 et sont maintenant disponibles sur le site du CAREP...

Les 14 projets ainsi validés en juin 2016 sont maintenant disponibles sur le site du CAREP dans la rubrique [Actualités des réseaux - Projets de réseau](#).

En appui sur la **circulaire n°2014-077 du 4 juin 2014**, chacune des équipes des 14 REP/REP+ de l'académie a été invitée à établir, dans le respect des axes de référentiel national, **un projet de réseau** ciblant, à partir d'une analyse initiale des situations locales, les principaux objectifs relatifs aux apprentissages des élèves ainsi que les actions retenues pour les atteindre. **Valable 4 ans, ce projet sera annuellement actualisé et revu intégralement pour la rentrée 2019.**

Un cadre défini en comité de pilotage académique éducation prioritaire pour l'écriture des projets de réseau.

{}

Pour rappel, voici le cadre donné à la rentrée 2015 lors du comité de pilotage académique éducation prioritaire du 23 septembre pour l'écriture des projets de réseau :

- Les orientations académiques et les outils : vers une harmonisation qui respecte toutefois les spécificités de chaque réseau
- Construction d'une **grille de référence** pour les 14 REP, croisant les **6 axes du référentiel EP** et les **4 priorités académiques**
- Réalisation d'un projet de réseau qui met en avant des **pratiques efficaces et innovantes**
- Le projet de réseau, pour une **valorisation des pratiques efficientes et une appropriation par tous**
- Un **document synthétique**

La réalisation des projets de réseau s'est alors effectuée sur la base d'une collaboration étroite entre les coordonnateurs, les pilotes, les équipes d'enseignants et les chargées de mission du CAREP. La grille de référence académique proposée a servi de base pour réaliser d'une part un diagnostic du réseau, pour réfléchir et intégrer d'autre part dans le projet les actions « phares » déjà existantes, les actions à renforcer et prioriser et/ou de nouvelles actions à mettre en place, dans le respect des 6 priorités du référentiel.